Culte du dimanche 9 février 2025 - Temple des Eaux-Vives

Actes 19, 8-10.23-31 ;20, 1.2 ; 1 Pierre 3.15 ; Apocalypse 3, 14-15 ; 2 Corinthiens 3.17

Peu avant l'investiture du nouveau président américain, nous avons assisté à une scène étonnante où l'on a vu Marc Zuckerberg, géant de la tech et des médias sociaux venir littéralement prêter allégeance au nouveau président, retournant sa veste sans aucune vergogne. Il s'alignait sur la demande de ne plus avoir de filtres sur les réseaux sociaux, laissant désormais encore plus qu'avant libre court à la désinformation, à la manipulation, aux contre-vérités les plus crasses. Ceci évidemment pour des raisons purement financières, les plus viles. Mais le pire, ce n'est pas l'appât du gain de ces multimillionnaires qui n'ont plus aucune morale, mais le fait qu'il ait voulu masquer cette opération lucrative en défense de la liberté. Ce serait, a-t-il tenté d'arguer, pour garantir la liberté d'expression qu'il permet désormais une prise de parole sans contrôle sur ses réseaux sociaux.

Cela m'a incité à réfléchir à frais nouveaux à l'éternelle question de la liberté d'expression ou plutôt à celle de la conviction et de la tolérance.

Notre société occidentale et le principe démocratique reposent essentiellement sur la valeur cardinale qui est la liberté d'expression. Nous pouvons chaque jour mesurer le rare privilège que nous avons de pouvoir dire ce que nous pensons sans risquer de perdre notre liberté ou notre vie. Mais cette liberté fondamentale ne peut aller sans sa sœur jumelle qui est la tolérance et le respect de l'autre. Or les chantres de la dérégulation qui vantent la liberté d'expression ne sont de loin pas les premiers à défendre le respect et la tolérance. Et l'on regarde avec angoisse les partis fascistes se réjouir de cette dérégulation. Ils profitent de cette liberté d'expression pour saper de l'intérieur notre modèle démocratique. On les connait : ils sont une menace à prendre très au sérieux contre la liberté d'expression, le respect, la tolérance, tout ce qui de fait fonde notre société.

Et ceci on peut le constater autant dans les milieux politiques que dans certains mouvements religieux. C'est particulièrement vrai en matière religieuse dans de nombreux pays où l'Islam a été promulgué religion d'Etat ; cela va de pair avec une restriction drastique des libertés octroyées aux autres religions. On peut le mesurer en lisant notamment les rapports d'associations telles que Portes Ouvertes ou Solidarité chrétienne internationale qui répertorient toutes les oppressions que subissent les chrétiens dans l'expression de leur foi. Mais on peut

aussi parler de mouvements chrétiens, que ce soit catholiques traditionalistes ou évangéliques fondamentalistes qui cherchent, au nom de leurs propres convictions, à faire taire toute autre expression jugée inacceptable.

A l'inverse, on voit aussi des milieux laïcistes qui veulent, au nom de leur conviction que toute religion est un danger, interdire toute expression religieuse dans l'espace public.

Cette question n'est pas nouvelle et depuis que le principe de la tolérance a émergé avec les lumières, nous avons compris qu'une conviction qui récuse tout questionnement, toute remise en question devient par nature elle-même dangereuse. Or ils sont nombreux, politiques et religieux, ceux et celles qui refusent aux autres, de manière intolérante, la liberté d'exprimer des convictions différentes des leurs.

On le voit : la liberté d'expression, la possibilité de pouvoir librement exprimer ses convictions est constamment menacée, d'abord par ceux qui ont eux-mêmes de fortes convictions. On devrait alors devoir se réjouir que l'on puisse ainsi librement s'exprimer, sans filtres, sur les réseaux, mais ce n'est pas si simple.

La conviction et la tolérance doivent forcément rester liées, entremêlées de manière indissociable. Il est nécessaire de maintenir entre elles une saine tension.

En effet, comme on l'a vu, s'il n'y a pas de tolérance, le fait d'exprimer une ferme conviction peut devenir une menace pour la paix sociale ; mais l'inverse est vrai aussi : une tolérance absolue qui ne repose sur aucune valeur, sur aucune conviction représente un gouffre vertigineux où tout devient possible et où surtout la loi du plus fort, du plus puissant, du plus riche va pourvoir s'exprimer sans limite au détriment des plus faibles. Et c'est exactement ce que nous sommes en train de voir avec les réseaux sociaux qui, sous couvert de la défense de la liberté d'expression, dérégulent le système pour ne pouvoir appliquer que la loi du plus fort. Alors que qu'il y a dix jours, nous avons pris le temps de nous souvenir de la libération d'Auschwitz voici quatre-vingts ans, il est plus qu'important de rappeler avec force que non : on ne peut résolument pas tout dire ! Il est nécessaire, précisément pour garantir la liberté d'expression, de limiter volontairement celle-ci. C'est le paradoxe, mais c'est à ce seul prix que nous pourrons continuer de nous exprimer et de dialoguer. C'est d'autant plus important aujourd'hui où les opinions ne se forment plus à travers l'information et le dialogue, mais le plus souvent à travers le flot d'informations reçues par les réseaux sociaux qui ne font, par le

principe des algorithmes, que nous renforcer dans nos opinions, nous radicaliser plutôt que de nous confronter à d'autres points de vue que les autres.

La base, la matrice de nos démocraties, c'est le débat contradictoire et la recherche d'un compromis possible. Or aujourd'hui, par excès de convictions, on voit de plus en plus de personnes ou groupes d'opinion refuser toute forme de débat, autres que ceux qui se vivent à l'interne. Ce qui a pour effet de cliver toujours davantage la société au lieu d'y favoriser le dialogue, le respect, l'écoute de l'autre.

Face à ce qu'on peut décrire comme un excès de convictions qui rend impossible le dialogue, il ne faut pas renoncer pourtant à être porteur de convictions, car l'absence de convictions, comme on l'a vu, conduit, elle aussi, à l'intolérance, par une référence hypocrite à la tolérance. Il faut en effet des convictions pour rappeler qu'il y a des limites à ne pas franchir, non pour limiter la liberté, mais précisément pour la garantir. La tolérance ne peut être un but en soi. A l'image de la Loi qui limite la liberté pour mieux la garantir, nous devons être porteur de convictions, de valeurs morales, qui acceptent de limiter la liberté d'expression afin de mieux la garantir.

Car aucune conviction ne peut être élevée au rang d'Absolu. L'Evangile, ici, nous rappelle avec force et humilité qu'il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu qui, s'il est approchable – car il se fait proche en Christ –, demeure inaccessible et ne pourra jamais se résumer, se limiter à l'image qu'on s'en fait.

Face à tous ces fondamentalistes, politiques ou religieux, il est urgent de rappeler que personne ne possède la Vérité et que tout discours sur Dieu reste encore très loin de Dieu lui-même. Oublier cela, c'est s'imaginer qu'on peut posséder la Vérité et à ce titre avoir la prétention de pouvoir juger et rejeter les autres. Or si nous pouvons, comme croyants, comme chrétiens, avec force et conviction reconnaître en Jésus l'expression, l'incarnation de la Vérité avec un grand « V », nous ne pouvons prétendre devenir les garants, les gardiens de cette vérité qui toujours nous échappe, qui demeure par essence insaisissable. L'erreur dramatique que beaucoup font, c'est de se croire les gardiens de la Vérité or nous ne pouvons en être que les témoins. Ce qui est très différent. Il ne faut jamais confondre la conviction avec la vérité dont on veut témoigner. La vérité nous échappe toujours et nous n'en voyons qu'une facette incomplète. On peut penser aux disciples d'Emmaüs qui ne peuvent mettre la main sur Jésus. Jésus les rejoint sur la route ; ils cheminent ensemble mais ne le reconnaissent pas. Quand enfin leurs yeux s'ouvrent et ils

comprennent que c'est Jésus le Ressuscité, aussitôt Jésus leur devient invisible. Ils ne peuvent garder que la trace fugace de ce qu'ils ont partagé.

Cette question de la conviction est délicate et pas évidente à porter surtout, peut-être dirais-je, dans nos cercles protestants réformés. Pendant des décennies, nous avons laissé aux communautés plus piétistes, avec un peu dédain, le soin d'exprimer publiquement leurs convictions, de témoigner de leur foi. En cercle réformé, nous avons privilégié une certaine pudeur, une discrétion, laissant notre foi s'exprimer à travers des valeurs ou des engagements notamment sociaux ou politiques qui infusaient ainsi la société publique.

Aujourd'hui, nous avons clairement changé de régime et sommes entrés dans une ère post-chrétienne où si nous nous contentons de vouloir discrètement infuser les valeurs chrétiennes au sein de la société, il y a un grand risque que celles-ci passent inaperçues. On risque, par fausse pudeur, par excès de tolérance, de renoncer à la mission que le Seigneur nous demande d'assumer, à savoir de témoigner de cette vérité de l'Evangile. Peut-être devrions réentendre la lettre adressée à l'Eglise de Laodicée, qui critique (le mot est faible) la mollesse que cette Eglise met à témoigner de sa foi. Nous renâclons aussi à le faire, il est vrai, parce que d'autres le font déjà. Et on mesure les dégâts que cela peut faire quand précisément l'expression de ses convictions se vit au mépris de la tolérance et du respect des autres. Mais nous aurions tort de laisser aux seuls intolérants l'expression des convictions chrétiennes. Il est urgent que nous redécouvrions ce pan essentiel de notre spiritualité, à savoir l'expression de nos convictions. Mais une conviction qui n'oublie jamais sa sœur jumelle, la tolérance. Une conviction qu'on peut exprimer avec force, avec persuasion, avec détermination même, mais une conviction qui laisse la possibilité à l'autre d'y adhérer ou non. Exprimer ses convictions, témoigner de sa foi, ce ne sera jamais dire à l'autre ce qu'il doit penser ou croire. Exprimer ses convictions, témoigner de sa foi ne doit pas être le fruit d'un orgueil spirituel qui nous fait croire posséder la vérité, mais le fruit d'un engagement au service de la Vérité, une vérité qu'on ne cesse de chercher, sans jamais la posséder.

Amen

Pasteur Emmanuel Fuchs
Paroisse protestante Rive Gauche / Genève